

JANVIER
2023

Clisy

Bulletin
Municipal



N°15

Glisy
BULLETIN
MUNICIPAL



Glisy par Tchotte Française !

Êtes-vous déjà allé varonner à Glisy, ch'poyis ed chés Cri- Cri ou bin Chés Gouailleux ed Glisy, leurs surpitchets ?

Quind in vient d'Anmiens, in intre à Glisy du côté dech l'Aérodrome ed Picardie d'où qu'in peut foère des tours in avion.

D'lo, in peut s'in aller à Glisy à pied ou sur des roues : à vélo vu qu'y o eine piste exprès, dénommée « piste cyclable » ou bin sur une planche à roulettes vu qu'y o un site spécial dénommé « skate park ».

Ene foés arrivés à Glisy, in peut itou s'dégourdir ses gambes in fsant l'tour dech terrain ed football.

Pour s'rapurer, in vo aller vir ch'cloquer dech l'église S'Léger pis sins rapport avu Astérisque, ch'monumint aux Morts ed Glisy in forme d'obélisque.

Après cho, in vo descind'e dins chés tourbières, ch'indroét d'où qu'y o des spectacles denommés « tourberies ».

Dins chés tourbieres, erbeyez bien à terre vu qu'in o déjo démucher des pièces dech l'époque mérovingienne, ch'est l'vérité vrai à preuve vous pouvez les vir dins ches vitrines dech Musée ed Picardie à Anmiens.

Ch'qui feut savoér, ch'est qu'à Glisy, yo eine adjointe dénommée Roselyne Hémart qu'al s'y connot en Art ; ch'qui fouait qu'à longueur ed timps y o des belles keuses à vir à Glisy Arts pis à la salle d'art.

À lire à voix haute !

SOMMAIRE

Le mot du Maire	p03
Le skatepark, ça roule	p04
L'église	p05
Le parcours sportif	p06
L'aire de jeux	p07
La traversée Est -Ouest	p08
La voie verte.....	p09
Sobriété énergétique : tous concernés --	p10
Enedis	p11
Amélioration de l'habitat	p12
Centre de Loisirs	p13
Les tourberies	p14-15
La salle d'arts & Glisy arts.....	p16-17
Glisy, commune labellisée 3 fleurs	p18-19
CCAS	p20
Les associations	p21-27
En bref !	p28-29
La chauve-souris	p30
État-civil, bibliothèque	p31



LE MOT DU MAIRE



On espérait beaucoup de l'année qui s'achève... Mais la guerre en Ukraine, la crise énergétique, le retour de l'inflation, une neuvième vague de Covid nourrissent hélas les inquiétudes et font craindre des lendemains difficiles.

Et que dire du réchauffement climatique : la longue période de sécheresse rythmée par une succession de canicules, les températures anormalement élevées jusqu'à la mi-novembre, les pluies soudaines et abondantes ou encore récemment la tornade dévastatrice qui s'est abattue sur certaines communes de notre département... Oui, le changement climatique est bien réel et la cause principale en est l'activité humaine. Malheureusement, les pays les plus pollués ne semblent guère décidés à ralentir l'usage des combustibles fossiles, préférant acheter des droits à émettre du gaz carbonique !

Nous devons à tous les étages, du simple citoyen jusqu'au sommet de l'État, revoir nos pratiques. Il ne s'agit pas de renoncer aux progrès, de retourner en arrière, de se déplacer en calèche, de s'éclairer à la bougie... mais plutôt de consommer de manière réfléchie, d'adopter des pratiques plus vertueuses, de réduire nos déchets, de mieux manger, de consommer local et des produits de saison, de diminuer notre consommation d'énergie, de privilégier celles qui sont renouvelables lorsque le choix est possible et économiquement viable.

Chacun doit apporter sa pierre à l'édifice !

C'est le défi que la Municipalité relève depuis plusieurs années et qu'elle amplifiera dans les futures actions qu'elle entend développer. La maîtrise des consommations d'électricité, la voie verte et son futur verger, l'aide financière à l'acquisition de vélos sont autant d'exemples de ces engagements. Des pelouses fleuries et des tontes différenciées favoriseront la biodiversité. Progressivement, les plantes vivaces qui résistent mieux à la sécheresse remplacent les fleurissements annuels.

À l'approche de l'année nouvelle et au nom de la Municipalité, des membres du CCAS et du personnel communal, je vous adresse mes vœux les plus sincères de santé, bonheur et réussite. Que 2023 soit l'année du retour de la Paix en Europe. Qu'elle soit également celle d'une plus grande attention portée aux personnes âgées isolées, oubliées de leur famille... Mes pensées vont aussi vers celles et ceux qui ont été frappés par le deuil, la maladie, la solitude. Qu'ils trouvent dans mes propos le réconfort et la bienveillance.

Souhaitons à Glisy, qui aura l'honneur d'être « village étape » du tour cyclotouriste des 39 Communes d'Amiens Métropole le dimanche 10 septembre, une belle année 2023 porteuse de projets et de manifestations réussies grâce au dynamisme de ses Associations et à l'élan de tous ! "

Guy Penaud

LE SKATEPARK, ÇA ROULE !

Qu'ils soient de Lille, Senlis, Doullens, Amiens ou encore Poix-de-Picardie, les pratiquants l'ont tous adopté et retrouvent régulièrement les jeunes de Glisy pour pratiquer leur glisse favorite !

Tous s'étaient donné rendez-vous le vendredi 20 mai pour l'inauguration officielle du skatepark, devant un parterre d'élus parmi lesquels Alain GEST, Président d'Amiens Métropole, Guillaume DUFLOT, Vice-Président délégué aux sports, Anne PINON, Vice-Présidente de la Région Hauts de France et Margaux DELETRE, Vice-Présidente du Conseil Départemental en charge de la Culture et du sport.

Après le traditionnel ruban tenu par Jeanne et Arthur, initiateurs de ce projet, et les discours de quelques officiels, les riders venus d'un peu partout pour participer

à la fête, ont enchaîné les démonstrations en rollers, trottinettes et skate-boards, réalisant des figures qui ont étonné le public venu nombreux. Les jeunes pratiquants du village se sont mêlés enthousiastes à cette farandole de skateurs plus expérimentés. Ils ont même fait changer d'avis les plus réticents qui craignaient des visiteurs peu désirables, du bruit intempestif le soir et le weekend, des tags indésirables, inesthétiques ou encore violents. L'artiste Guy Louis-Thérèse, auteur des graffs, a baptisé l'endroit « le bal-rouettes ».

Jeunes et moins jeunes, débutants ou expérimentés, Gliséens ou d'ailleurs, pratiquants ou simplement spectateurs, tous y ont trouvé leur place. Le skatepark, ça roule !

Retrouvez le projet de A à Z en flashant le QR code :



L'ÉGLISE

Les travaux annoncés commenceront au début du printemps 2023 !

Le dernier Conseil Municipal de l'année 2022 a validé l'attribution des marchés de travaux, pour le traitement des eaux pluviales de l'église et de ses abords. Après des recherches de réseaux existants et grâce à une collaboration partenariale avec la SNCF, l'ouvrage recherché a été localisé. C'est une magnifique voûte en briques (voir photo) qui date du 19^e siècle au moment de la construction de la ligne Amiens-Tergnier/Laon. Le réseau présent dans le bas de la rue d'en Haut et l'Est de la rue du Vert Bout rejoint le marais communal en passant sous la voie ferrée. C'est sur ce réseau que seront conduites les eaux pluviales récoltées au pied de l'édifice cultuel.



Quant à l'église, une campagne de travaux concernant la restauration de l'ensemble des façades accompagnera la création d'une sortie de secours, utilisée aussi pour l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite, localisée au Sud-Ouest de la construction (derrière l'arrêt de bus).

Au total, ce sont plus de 500 000 € qui seront consacrés à la sauvegarde de notre église, construite entre 1876 et 1879 selon les plans de l'Architecte Delefortrie, en remplacement de l'ancienne située plus en contrebas près de la ligne de chemin de fer et qui sera détruite en 1880.



LE PARCOURS SPORTIF

Le Conseil Municipal a fait le choix de développer les activités de plein air tant pour la pratique sportive que pour la santé, comme en témoignent le skatepark et la voie verte.

Dans le même souci d'un aménagement au grand air, un groupe de travail formé d'élus et de 4 professeurs d'Éducation Physique et Sportive habitants du village a imaginé un parcours sportif autour du grand étang dans le marais, en profitant du chemin de découverte réalisé en 2016, très fréquenté par les promeneurs, les adeptes du jogging et quelques pratiquants du VTT.

Ce projet a fait l'objet d'un « porté à connaissance » auprès de la DDTM pour un avis environnemental afin de mesurer les impacts potentiels des travaux sur les écosystèmes aquatiques et les zones humides. C'est ainsi que le nombre d'agrès a été limité à 4 et les zones d'évolution réduites.

Priorité a été donnée à l'aménagement du chemin des Al'Ouèdes jusqu'à la véloroute de la Somme qui était glissant et dangereux en cas de temps humide. Ces travaux étant maintenant achevés, le chemin de découverte est accessible dans sa totalité aux personnes à mobilité réduite conformément à la loi de 2005 sur le handicap.



L'AIRE DE JEUX

*Aire de jeux :
une nouvelle ère !*

L'aire de jeux approche les 20 ans. Malgré un sérieux lifting il y a plus de 10 ans, ses équipements ne sont plus conformes aux attentes des enfants ; le sol souple a peu à peu perdu son élasticité, les couleurs ont terni.

Bref, il est temps de lui refaire une beauté. C'est ainsi qu'un appel aux parents a été lancé pour créer un groupe de travail avec quelques élus, afin de dialoguer avec le maître d'œuvre retenu.

Après quatre réunions d'échanges et de co-construction, le projet a été validé tout d'abord par les 6 parents puis à l'unanimité par le Conseil Municipal. L'accent est mis sur l'organisation spatiale des jeux, pour les plus jeunes (dès 2 ans)

vers les plus âgés (jusqu'à 12 ans), sur l'accessibilité aux enfants en situation de handicap. Les structures ont été choisies afin de favoriser le développement du schéma corporel, les capacités de motricité et la prise de risques mesurée.

Cette aire collective de jeux, lieu d'épanouissement des enfants, occupera son emplacement actuel mais aussi le terrain de pétanque qui accueillera une structure à grimper très prisée des enfants. Les joueurs de pétanque retrouveront près du skatepark, 4 terrains aménagés

eux aussi accessibles aux personnes à mobilité réduite.

La nouvelle aire de jeux comme les terrains de pétanque sont attendus pour les vacances de printemps... sauf si les aléas climatiques en décidaient autrement !



LA TRAVERSÉE EST-OUEST

La traversée Est-Ouest du village a fait l'objet d'aménagements importants au cours de l'année 2022. D'autres travaux sont déjà programmés !

- Notre village n'échappe pas au réchauffement climatique : les pluies d'abord centennales, puis devenues décennales, sont maintenant annuelles. Les épisodes des 04, 05 et 06 juin 2022 qui ont suivi ceux du 22 juin 2021 et du 04 novembre 2021 du le montrent sans ambiguïté ! Ces précipitations soudaines et violentes s'accompagnent de débordements qu'il convient de traiter avant qu'elles n'occasionnent des dégâts importants. C'est pourquoi des travaux de gestion des eaux pluviales seront réalisés au printemps 2023 : les eaux de ruissellement de la rue de la Petite Vallée, de la route de liaison entre les deux villages et de l'ancienne piste de l'aérodrome militaire qui s'accumulent en un point bas à l'entrée du village seront traitées en réalisant un bassin d'infiltration sur une parcelle située en contrebas acquise par la Commune.
- L'aire de l'Échaillon s'est ouverte sur la rue de la Petite Vallée avec un aménagement en pavés tandis que la noue destinée à collecter les eaux pluviales a été plantée de vivaces hydrophiles. La nouvelle aire de jeux viendra réaffirmer l'importance sociale de cet espace central de rencontres et de partages.
- Le carrefour du Christ a été remodelé pour améliorer la visibilité. Au début de l'année 2023, le passage souterrain d'une dizaine de lignes d'électricité produites par les éoliennes implantées à l'Est du département vers le poste source « Quentois » près de la rocade viendra impacter cette intersection et la route de Longueau. Une fois ces travaux achevés, le carrefour sera aménagé suivant les directives d'Amiens Métropole sous forme d'un plateau surélevé qui supprimera le petit giratoire régulièrement endommagé par des poids lourds. La chaussée sera entièrement refaite jusqu'au poste source aux frais exclusifs des producteurs d'électricité éolienne.



LA VOIE VERTE

Un premier maillon dans la chaîne des déplacements doux !

En obtenant la maîtrise d'ouvrage en délégation du Conseil Départemental, la Commune de Glisy a réalisé un itinéraire « voie verte » le long de la RD 1029 en continuité de celui de la RD 4029 permettant de relier le village au centre commercial Grand A, à la ligne des bus Nemo1 et desservant au passage Esprit Fermier, Cédévins et la boulangerie Cerise.

Qu'ils soient à pied, en vélo, en trottinette et parfois en skateboard, beaucoup profitent déjà en toute sécurité de cette voie verte de plus de 2 km. Le revêtement de couleur claire a été choisi pour améliorer le confort des usagers en évitant le renvoi trop fort de chaleur dégagée par les enrobés noirs. Un éclairage contraint en hauteur à 2.60 m par la DGAC (aviation civile) a été installé afin de garantir la sécurité en bordure d'une voie classée à très grande circulation (plus de 17.000 véhicules par jour dont 5.000 camions).

Les travaux s'achèveront cet hiver par la réalisation d'un verger de plus de 150 arbres fruitiers d'essences locales, et de variétés anciennes, qui seront plantés dans des conditions favorables pour garantir une bonne reprise. Chaque enfant du village pourra, s'il le souhaite, parrainer un arbre et s'assurer régulièrement de sa bonne santé ! D'ici quelques années, tous pourront goûter les fruits produits localement.

Pour favoriser l'utilisation du vélo, le Conseil Municipal a maintenu une ultime année l'aide financière pour son acquisition sans conditions de ressources. La subvention sera maintenant gérée par les services administratifs de la mairie, ce qui améliorera grandement les délais de paiement !



SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE : TOUS CONCERNÉS !

Visionnaire, la commune a, depuis quelques années, veillé aux économies d'énergie, en équipant en leds, dès 2016, l'éclairage des services administratifs et en 2018, les candélabres des voies communales et de la place de la Mairie. Précisons également que la commune de Glisy a souscrit depuis 2014 au groupement de commande réalisé par la FDE 80, ce qui la protège la commune de Glisy au niveau tarifaire jusqu'au 31 décembre 2023

Cette année, le Gouvernement a invité les Français à la sobriété énergétique qui doit se traduire par des efforts collectifs, proportionnés et raisonnables pour faire la chasse au gaspillage d'énergie. Les Communes n'échappent pas à cette directive.

Lors de la réunion du Conseil Municipal du 21 novembre 2022, les élus ont répondu à la demande du gouvernement et ont adopté une série de mesures visant des économies de consommation électrique. Elles seront mises en œuvre au cours de l'année 2023 :

- **Éclairage public :** extinction de l'ensemble de l'éclairage de 23 heures à 5 heures du matin avec la possibilité pour tout administré de mettre en service un ou plusieurs secteurs pendant

la période d'extinction, via l'application sur smartphone « j'allume ma rue ». (une réunion publique de présentation sera organisée le moment venu). Innovante et intelligente, « **J'allume ma rue** » est une solution de gestion de l'éclairage public, conçue et fabriquée en France, simple à installer.

- **Voie verte :** des solutions techniques sont à l'étude pour permettre une mise en marche sectorisée par détection automatisée de présence.
- **Décorations de Noël :** période plus restreinte du 12 décembre 2022 au 06 janvier 2023.
- Passage en leds du terrain de tennis et de l'ensemble de l'éclairage de l'aire de l'Echaillon.
- Passage en leds des candélabres des voies métropolitaines réalisé par Amiens Métropole en 2023/2024.
- **École et cantine scolaire :** Remplacement des éclairages par des dalles en leds dès le 1^{er} janvier 2023 et mise en place dans les couloirs et dégagements de détecteurs de présence.



ENEEDIS

Le raccordement électrique est une de nos missions de service public !



En 2023, Enedis réalise le raccordement de 4 parcs éoliens dans le secteur sud-est amiénois. Ces parcs se composent de 12 éoliennes produisant la puissance pour fournir en électricité environ 21 000 habitants, soit l'équivalent de la ville d'Abbeville.

La commune de Glisy est concernée par ces travaux de raccordement car elle se trouve sur le trajet du réseau qui alimentera deux parcs : l'un

entre Gentelles et Berteaucourt-les-Thennes et l'autre entre Le Quesnel et Caix.

À noter comme l'indique la carte que les tranchées ouvertes ne passeront pas par le centre bourg de Glisy mais contourneront le village. Elles impacteront en revanche les entrées et sorties de la commune avec un passage de véhicules sur

une voie, régulé par une signalétique alternative.

Les travaux sur Glisy devraient démarrer entre le 15 février et le 15 avril 2023 (sous réserve de la finalisation administrative des projets) pour une durée prévue de 3 mois et demi.

La production électrique dans la Somme en 2021, c'est 221 sites de production au total, 54 photovoltaïques (24,4%), 146 éoliens (66,1%), 1 hydraulique (0,5%), 9 bioénergies (4,1%) et 11 cogénérations (5%).



AMÉLIORATION DE L'HABITAT

Amiens Métropole peut vous aider pour l'amélioration de votre habitation !

Amiens Métropole s'est engagée dans un programme de sobriété énergétique dans lequel les propriétaires de logements, qu'ils soient occupants ou bailleurs, ne sont pas oubliés.

Début 2023, l'accompagnement d'Amiens Métropole se renforce :

- **La plateforme LAURE** sera dédiée à tous les projets d'amélioration de l'habitat, y compris la réalisation des travaux d'adaptation au handicap ou au vieillissement, la rénovation des logements très dégradés. Les informations pourront être obtenues par téléphone au **03 22 97 41 41**, en envoyant un mail de demande sur contact-renovation.fr, ou sur place en prenant rendez-vous au numéro ci-dessus.
- Les conseillers qui vous répondront sont également identifiés comme conseillers « **France Renov'** », le service public de la rénovation créé par l'**Agence Nationale de l'Amélioration de l'Habitat**.
- Le site france-renov.gouv.fr vous permettra de réaliser des simulations financières, de trouver une liste de professionnels du bâtiment dans votre secteur, de déposer vos demandes d'aides financières **MaPrimeRénov'**.
- **Amiens Métropole** mettra gratuitement à disposition des propriétaires occupants ou bailleurs, un professionnel chargé d'accompagner individuellement chaque propriétaire tout au long de son projet de rénovation : de la détermination du programme adapté au logement jusqu'à la réception des travaux, en passant par les demandes de subventions. Les rendez-vous avec ce professionnel qui se rendra directement chez vous dès le 2^e trimestre 2023 seront sollicités auprès des conseillers de la plateforme LAURE qui vous guideront dans les démarches.
- À compter du 1^{er} janvier 2023, pour les projets de rénovation énergétique performants (gain énergétique de 35% minimum) et pour les projets d'adaptation, Amiens Métropole accordera une subvention basée sur le reste à charge des ménages.

Lieu d'Accueil Unique pour la Rénovation Énergétique
laure
AMIENS MÉTROPOLE

VOUS GUIDE
DANS LA
RÉNOVATION
DE VOTRE
LOGEMENT
POUR RÉALISER
DES ÉCONOMIES



CENTRES DE LOISIRS 2022



Camping

Du 25 au 28 juillet, sur le chemin du halage, une dizaine d'enfants ont enfourché leur vélo direction Chipilly à 18 km de Glisy pour 4 jours, 3 nuits de camping. Sur place, jeux, balades et veillées autour de jeux de contes orchestrées par les animateurs.

Patinoire

Départ en bus de ville de Glisy pour une grande après-midi patinoire au Coliseum. Quinze enfants ont chaussé les patins pour glisser sur la glace sans casse.

Jardin des vertueux

De beau matin, les enfants sont partis au jardin des vertueux avec leur vélo pour découvrir l'extraordinaire fonctionnement d'une ruche. Puis, petite visite des hortillonnages en barque, avec gilet gonflable, suivie d'un pique-nique bien mérité avant de participer à un spectacle musical !

Activités manuelles

Temps calme pour les enfants avec des activités manuelles variées : peinture sur galets, porte-clés crocodile en perles, pieuvres en laine, sacs en tissu décorés en feutre, tableau en feuille ramassées dans les marais.

Skate park

Détour au skate park de Glisy pour goûter à la glisse et à la vitesse en trottinette, skateboard et patins à roulettes.

La visite du musée

Un peu de culture : une très belle visite guidée du musée, adaptée aux enfants, était principalement axée sur les portraits et la découverte des différentes parties du corps : bustes, visages...

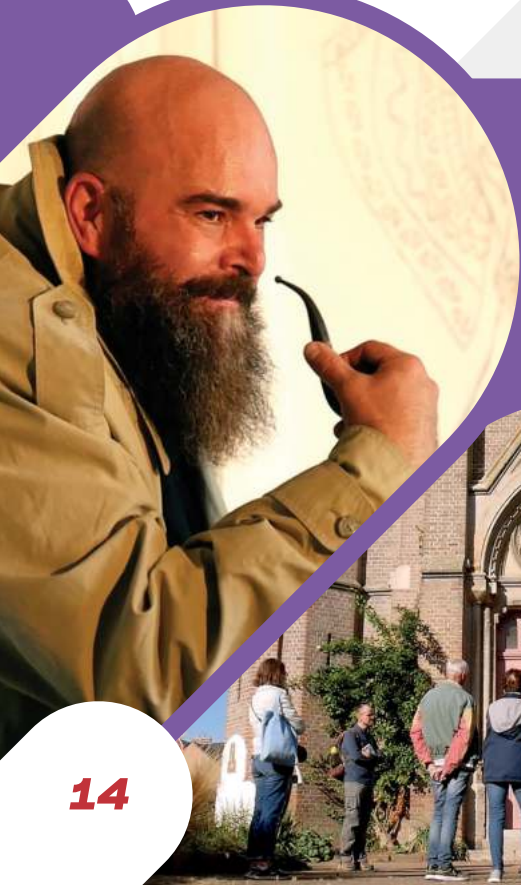
Défilé Halloween

Dernier jour en apothéose avec un défilé, dans les rues du village tous déguisés et plus effrayants les uns que les autres. La récolte de bonbons a été abondante. Merci à tous ceux qui ont rempli le sac des enfants.





LES TOURBERIES



Voici le QR code du reportage de la deuxième édition du Festival **LES TOURBERIES**, réalisé par Arnaud Beaudry.



La Compagnie P14 est en résidence Pluridisciplinaire d'interprétation du Patrimoine de la commune. Une résidence menée par cette équipe de professionnels du spectacle vivant qui a pour objectif de créer au cœur du village.

La mise à disposition des équipements culturels et communaux permet que la création s'établisse dans un rapport d'échange et de partage. Cette résidence artistique s'établit sur un travail de mise en valeur du patrimoine historique, naturel et culturel de la commune et du marais. Au sein de cette résidence est né le projet du Festival pluridisciplinaire, LES TOURBERIES, qui a connu sa deuxième édition durant les Journées Européennes du Patrimoine en Septembre dernier. Plus de 600 personnes sont venues applaudir les artistes locaux et participer à ce temps festif et patrimonial.

Depuis janvier 2021, l'équipe artistique de la Compagnie P14 propose des spectacles et des actions culturelles en lien avec la vie du village. Des créations poétiques, audiovisuelles et scéniques ont fait l'objet d'un travail vidéo et ont été proposées lors de journées de représentations gratuites.

La Balade Féérique s'est créée in-situ avec le concours de la troupe de l'Atelier Théâtre et a connu un beau succès. La collecte d'archives a porté ses fruits et sera l'occasion de prochaines belles propositions artistiques en 2023. Les artistes P14 ont pu travailler leurs créations dans les salles d'arts, avant de présenter leur spectacle dans la région des Hauts-de-France. La résidence se poursuit et se développe pour continuer à proposer un échange avec les associations de la commune et avec les Gliséens.

Retrouvez les vidéos sur la chaîne Youtube de la Compagnie P14 :

www.youtube.com/@ciep1440



LA SALLE D'ARTS & GLISY ARTS,

deux espaces complémentaires au service du partage autour des activités artistiques, culturelles et patrimoniales.

L'un est un espace de travail menant à une création, l'autre un lieu d'expositions de créations artistiques. Les deux s'ouvrent très régulièrement au public gliséen ou non et accueillent systématiquement les enfants (centre de loisirs et école selon les possibilités).

Glisy Arts, outre ses 6 vitrines protégeant les collections de papillons de Maurice Duquef, est un espace municipal dédié à la création sous toutes ses formes. L'atelier théâtre de Glisy et la Compagnie P14 y trouvent à l'année, leur lieu permanent de résidence. C'est un endroit dédié à l'écriture, la mise en décors, la fabrication et la mise en couleurs, aux répétitions théâtrales, musicales, scénographiques, au tournage de vidéos en compagnie de Videodrome Zone (Arnaud Beaudry). Derrière la grande baie vitrée pour que la création ne reste plus un mystère et soit partagée avec le village, le travail est révélé, différent à chaque fois. Des artistes l'occupent aussi, de manière alternative pour de courtes résidences qui sont l'occasion de discussions, de dialogues et parfois d'invitations à la participation active (ateliers, conférences, projections) pour les acteurs et les promeneurs.

La dernière résidence Fil rouge (collectif international) a vu de nombreux promeneurs découvrir les ateliers, y participer activement (apports d'objets, partages de goûters avec des habitants de Glisy) puis suivre l'exposition du travail réalisé, en salle d'arts. Le souhait pour Glisy Arts, cette nouvelle année, est de travailler de plus en plus dans le cadre de la résidence pluridisciplinaire d'interprétation du patrimoine de la commune de Glisy et de permettre des temps de préparation tout au long de l'année avec l'aide des associations existantes sur la commune.



GLISY, COMMUNE LABELLISÉE 3 FLEURS



Le Jury Régional des « Villes et Villages fleuris » est venu visiter notre village le 16 août 2022. Cette visite avait pour but d'évaluer nos actions définies par le règlement du label afin de maintenir ou non, les « 3 Fleurs », attribuées à notre village en 2018.

Cette évaluation est établie à partir d'une grille nationale mise en place par le CNVVF, (Conseil National des Villes et Villages fleuris). Elle sert de support de travail et de base de discussions pour les membres du jury avant qu'ils ne rendent leurs verdicts.

Ce rapport, rendu le 21 octobre 2022, a félicité la municipalité pour sa motivation, pour son engagement à l'amélioration du cadre de vie des habitants et des touristes, ainsi que pour sa contribution à l'image accueillante et fleurie de la région Hauts-de-France.

Le jury a tout particulièrement apprécié les nombreuses actions d'information via les affichages dynamiques et interactifs, et de promotions du label notamment dans les pages du bulletin municipal. Il a également salué les animations de la commune proposées à la population autour d'un thème différent chaque année, pour le fleurissement de leurs habitations et l'engagement de quelques familles dans la gestion d'un jardin partagé très réussi.

Le travail en qualité de gestion environnementale a également compté dans la décision du jury, notamment les actions en faveur de la biodiversité, la richesse végétale ainsi que le choix de plantation de nombreuses vivaces, couvre-sol et d'arbres. Le jury a également encouragé la commune à poursuivre l'effort de déminéralisation du village.

Toute cette attention portée au cadre de vie du village, par la commune mais aussi et surtout par les agents techniques dans leur travail quotidien, a permis le maintien du label « 3 fleurs ».

Fière de ce beau résultat, la commune se prépare déjà à accueillir le prochain passage du jury fixé en 2025 avec autant de motivation et d'engagements !



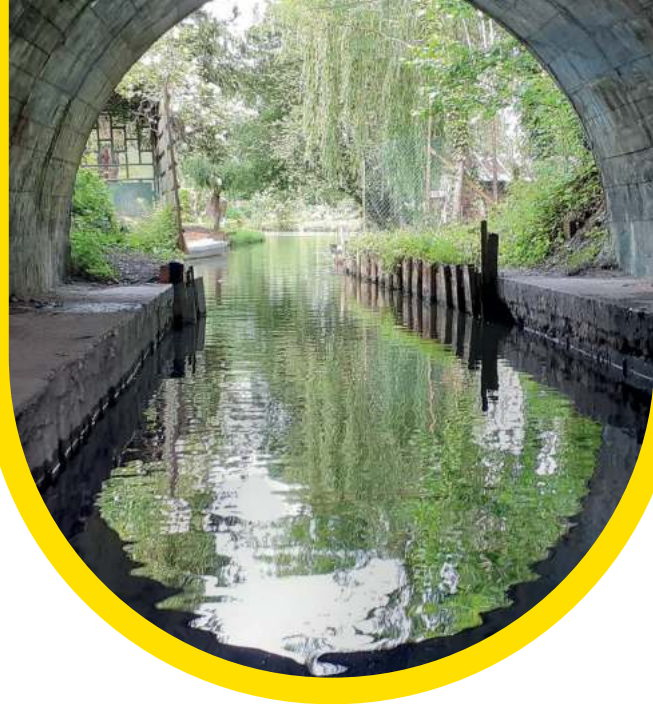
CCAS

Les aînés de Glisy ont répondu présents aux deux sorties proposées par les membres du CCAS.

Lune s'est organisée en juin autour d'un déjeuner couscous à la Braisière de Gaby. Cette brasserie libanaise de la chaussée Jules Ferry leur a proposé des plats savoureux, frais et de grande qualité. Une promenade digestive s'imposait. C'est donc au Jardin des Vertueux que la balade a eu lieu.

En octobre, la sortie proposée s'est faite au Cabaret « La belle Époque » autour d'un déjeuner spectacle pantagruélique. Le programme était chargé. Après un accueil autour d'un apéritif, le repas s'est fait sur des chansons participatives en musique avec un moment de bal musette. A suivi un show d'une heure trente durant lequel se sont entremêlés la danse, le transformisme, les tours de magie. Plume, paillettes, bonne humeur, tout était réuni pour passer un moment très convivial et très apprécié de tous.

Si les membres du CCAS participent à des moments de joie et de détente avec les aînés, ils leur arrivent aussi, parfois, d'être confrontés à la solitude voire l'abandon des personnes âgées du village. Certaines, seules ou en couple, vieillissent isolées, oubliées de leur famille. C'est donc vers la mairie qu'elles se tournent pour tenter de trouver de l'aide ou un lien social.



Le CCAS a le devoir de proposer des solutions à des problèmes d'ordre logistique ou administratif (aides de l'état, organismes pour les soins ou le ménage, le portage des repas, le dossier de téléalarme...) mais il ne remplacera jamais la présence, le réconfort, la chaleur d'une famille. Rappelons que : « Les enfants ont l'obligation d'aider un parent qui n'est pas en mesure d'assurer ses besoins (manger, s'habiller, se loger, se soigner...) ». On parle alors d'obligation alimentaire.

Un mot pour remercier toutes les bonnes volontés pleines d'humanité, du village ou d'ailleurs, qui consacrent de leur temps précieux à aider les plus âgés dans leur quotidien !



LE COMITÉ DES FÊTES

Le comité des fêtes de Glisy, sous la direction de son nouveau président, a pu reprendre cette année, des couleurs et revivre à travers trois événements majeurs.

La fête de la musique a été un véritable succès. Une centaine de réfugiés ukrainiens logés dans les hôtels de Glisy a pu assister. Invités par la mairie, ils ont profité pleinement de ce moment festif animé par des groupes musicaux (la chorale de Glisy, Broadway jazz et le groupe La cave) et la présence de foot truck.

La traditionnelle fête du 14 juillet animée par un disc-jockey a réuni plus de 200 personnes autour d'un bon repas concocté par Monsieur Jurek. Le feu d'artifice tiré du stade a clôturé cette soirée.

La S'-Léger, fête patronale, a également été une grande réussite avec la soirée tartiflette le samedi, concoctée par « Mr Tartiflette » et animée par la Bande à Gaston et son répertoire de Nino Ferrer. Le dimanche, c'est la fête foraine, fête du miel et son exposition de produits dérivés du miel qui a réjoui petits et grands. Des apiculteurs Gliséens étaient présents pour répondre aux questions des curieux sur la fabrication et la récolte du miel. Ce fut aussi un moment enchanteur

pour les enfants avec l'intervention de Magic Yannick, qui les a invités sur scène à effectuer des tours de magie et confectionner des sculptures avec des ballons.

Le traditionnel lâcher de ballons a encore réuni cette année un bon nombre d'enfants. Le ballon de Maud a parcouru 360 km et a été retrouvé à Arches dans les Vosges. Quant à celui de Noraa, il a parcouru 76 km jusqu'à la forêt de Compiègne. Félicitations à toutes les deux !

Le comité des fêtes remercie l'ensemble des bénévoles pour leurs implications et leur disponibilité. Sans eux, ces événements n'auraient pu avoir lieu. Également un grand merci aux élus, au personnel communal et à Trait d'Union pour leur aide précieuse dans l'organisation de ces différents événements.





En 2022, l'Association Culture et Loisirs, après deux années particulièrement difficiles, a pu de nouveau rassembler et distraire ses adhérents en leur proposant : 3 pièces de théâtre, la ferme écomusée de Souastre suivi d'un repas à l'Auberge "Le Gourmet Champêtre", l'exposition internationale d'orchidées à l'Abbaye de Vaucelles, le musée du Vin et de la Vigne à Le Mesnil sur Oger avec un déjeuner gastronomique au château "Le Clos des Cépages", la Villa Cavrois à Croix, le musée "La Piscine" à Roubaix, l'assemblée Générale au Novotel et pour clore le programme 2022 : le spectacle de variétés "Fantasia Latina Show" à Mégacité.

Dans le cadre de l'animation de la fête de la Saint Léger, 30 enfants ont pris le départ des courses " la foulée des mômes" malgré une météo maussade. Une récompense a été remise à tous ces enfants courageux ainsi qu'une coupe au 1^{er} & 1^{ère} de chaque catégorie.

Nadine CAUX avec son dynamisme et son esprit de créativité anime toujours avec autant de succès l'atelier "Terre'Agile".

L'ensemble des membres du conseil d'administration de l'ACL vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2023.

Si vous voulez nous rejoindre, vous serez les bienvenus en contactant :

jeangeorges.verdier@gmail.com
au 06 26 36 53 79



LE CENTRE BOURG



Chaque semaine, la salle du Centre Bourg s'anime le lundi et le mardi pour le plus grand bonheur des 48 adhérents de l'Association, dans une ambiance chaleureuse, conviviale, respectueuse et bienveillante !

Si vous aimez...

- **Papoter, échanger, et partager des moments conviviaux**
- **Tricoter et crocheter des œuvres individuelles ou collectives** (le premier lundi du mois de 14h30 à 16h30)
- **Réaliser de magnifiques objets décoratifs !** (le troisième lundi du mois de 14h30 à 16h30)
- **Jouer aux cartes ou aux jeux de société** (le premier et troisième mardi de 14h30 à 16h30)
- **Chanter** (le mardi de 18h à 19h30),

Alors, vous êtes les bienvenus dans l'Association en contactant :
l.ravello@wanadoo.fr

Une nouvelle activité intitulée « Une balade pour chaque saison » a vu le jour cette année.

La balade de l'Automne a connu un vrai succès avec 21 participants marchant à la découverte du marais de Glisy. Un goûter convivial a clôturé ce bel après-midi !

La balade de l'hiver est déjà en préparation...

La chorale a pu de nouveau se produire en public.

Les choristes ont chanté dans le village pour le 11 novembre, Noël, la fête de la musique, les Tourberies et à Molliens-Dreuil pour une rencontre avec 3 autres chorales.

Les travaux réalisés dans les différentes activités ont fait l'objet d'une très belle exposition lors de notre dernière Assemblée Générale, qui s'est terminée par un apéritif-concert.



Et si c'était ça le bonheur, pas même un rêve, pas même une promesse, Juste l'instant.

Delphine De Vigan



ATELIER THÉÂTRE

Sous le regard de sa metteuse en scène Mylène Guériot, la troupe poursuit ses facétieuses créations. Des lectures Verniennes aux lectures poétiques, des jeux théâtraux aux vidéos multiples, des textes de Jean-Louis Fournier joués en différents lieux de la commune créant la surprise, le rire et l'attente du prochain sketch, aux contes en direction des petits comme des plus grands, des participations actives dans la préparation et le jeu lors des Tourberies 2022, il ne vous a manqué qu'un épisode celui de Jean Jean de Glisy, il devait apparaître le 13 juillet mais ce n'est que partie remise... Promis ses aventures ne vous laisseront pas de marbre. L'année 2022 s'est terminée sur les contes de Grincheux et une collaboration contée avec la chorale du centre bourg et vite 2023 pour d'autres aventures !



L'AMICALE

En 2022, l'Amicale a pu renouer avec l'organisation de son traditionnel cochon grillé, manifestation emblématique de notre association, accompagné du tournoi de pétanque, pour le plus grand plaisir de tous ! Ce fut aussi le cas pour la bourse aux jouets qui a eu lieu le 20 novembre.

La Zumba est repartie sur un rythme endiablé avec 29 participantes dont 13 habitantes de Glisy.

Et que dire de notre grande nouveauté, la zumba enfants qui réunit chaque lundi 28 jeunes, dont 20 Glisyens et 6 enfants de Blangy-Tronville !

L'Amicale a également remis à l'honneur la soirée « jeux de société », précédée par un « jeu du loup garou » fort apprécié des enfants et adolescents. C'est une cinquantaine de personnes qui sont venues essayer de nouveaux jeux ou mener l'enquête pour trouver le loup-garou.

Le jardin partagé et le verger auront nécessité la mobilisation de tous pour l'arrosage cette année... Et il se dit que le Père-Noël vient y partager un vin chaud et de

nombreux selfies quelques jours avant Noël ... Peut-être aussi pour nous récompenser, autour de notre nouvelle table ?

Enfin, nous poursuivons la distribution de compositions florales aux aînés, organisée en fin d'année. De quoi égayeur les cœurs et la table du réveillon !

L'Amicale souhaite à tous de belles fêtes de fin d'année, une bonne santé, beaucoup de joies, et continuera à vous proposer des animations pour tous les publics, afin de renforcer nos liens d'amitié.



TENNIS

2022 marque le grand décollage pour l'association Tennis Loisir Glisy qui a pu ouvrir ses adhésions en début d'année et compte déjà une vingtaine de sportifs inscrits.

Les adhérents se voient remettre un badge personnalisé et accèdent à volonté au court de la commune, récemment équipé d'une serrure électronique. Les créneaux de jeu se réservent via une application en ligne et permettent aux joueurs de se rencontrer. Ainsi, des tennismen de tous les âges et de tous les niveaux peuvent échanger et progresser ensemble.

Tarifs, adhésion annuelle : 30 € / personne, remise de 5 € pour les nouveaux inscrits parrainés par nos adhérents



tennis.loisir.glisy@gmail.com

06 26 74 81 34
06 14 68 31 65



FAUNE, NATURE ET TRADITION

Faune, Nature et Tradition est l'Association des chasseurs du marais de Glisy.

L'association compte maintenant une dizaine de chasseurs, une bande de copains qui partagent un moment de convivialité dans le marais, le dimanche matin.

Dans un but de prévention et de sécurité, nous informons de notre activité par des panneaux signalétiques aux 4 entrées du

Marais. Ce lieu est utilisé par un grand nombre de promeneurs, joggeurs, pêcheurs, le but est que chacun puisse réaliser ces activités. Respectons-nous les uns les autres.

Au niveau national, les populations de sangliers explosent. Elles sont régulièrement de passage dans le marais. Les chasseurs ont pour seul but de réguler ces dernières, afin d'éviter leur prolifération.

Dans un souci de sécurité et

de régulation, les chasseurs de l'association sont heureux de pouvoir prélever quelques lapins sur le terrain d'aviation depuis quelques années.

Enfin, comme à son habitude, l'association participe tous les ans à la journée « Hauts-de-France Propres » ; dans le but de sensibiliser toutes les générations au respect des espaces naturels.

Amicalement, le Président,

Benoît Dubois

HANDIVOL

Du vendredi 16 au dimanche 18 septembre 2022 : une superbe réussite !

Comme tous les ans depuis 18 ans, l'Aéro-club de Picardie Amiens Métropole basé à Glisy a organisé Handivol pour les personnes en situation de handicap. Handivol est ouvert aux associations et aux individuels.

Ce sont 444 personnes en situation de handicap qui ont pu découvrir le plaisir du vol en avion, planeur ou ULM. Plus de 60 bénévoles étaient présents chaque jour pour accueillir, accompagner, aider et guider.

Cette année, l'Aéro-club de Picardie a signé un partenariat avec l'Association Française des Femmes Pilotes et dans ce cadre Élodie (pilote avion handicapée en fauteuil) nous a fait l'honneur d'être notre marraine. À noter un participant âgé de 103 ans a fait son 6^e vol en avion et nous donne rendez-vous « l'année prochaine » !



Cette action est intégrée dans l'engagement « sociétal » de l'Aéro-club de Picardie Amiens Métropole comme d'autres actions comme l'accueil des jeunes des centres aérés pour des journées découvertes, la formation au Brevet d'Initiation Aéronautique (diplôme reconnu par l'Éducation Nationale avec, en 2022, 30 inscrits ; 84% de taux de réussite avec deux tiers de mentions), les journées « ça plane pour elles » ; l'événement 20000 lieues dans les airs (la plus grande kermesse aéronautique du nord de la France avec plus de 6000 visiteurs) en mai dont une partie du surplus financier sert au financement et Handivol en septembre où pour un prix modique les personnes en situation de handicap peuvent « voler ».

03 22 38 10 70

<https://www.aeroclub-picardie-amiens.com/>

À vos agendas 2023 :

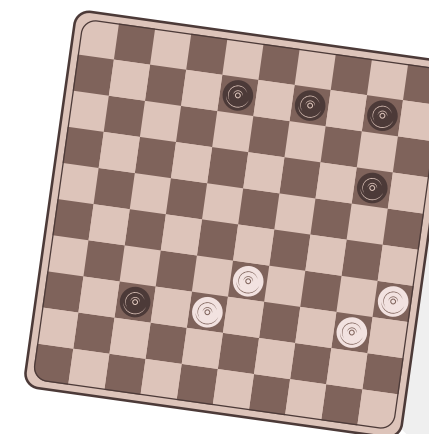
- **20000 Lieues dans les airs**
samedi 13 et dimanche 14 mai 2023
- **HANDIVOL**
du jeudi 7 au dimanche 10 sept. 2023

DAMIER

La saison 2021-2022 s'est terminée par une magnifique deuxième place de GLISY au championnat de la Ligue des Hauts-de-France par équipes, remporté par WATTRELOS.

Mais tous les membres ne sont pas obligés de participer à des compétitions officielles, c'est ainsi que sont organisées chaque 3^e samedi du mois des séances d'initiation dans la salle des assemblées de Glisy.

Si vous trouvez la solution au mini problème ci-contre, une adhésion gratuite au club vous sera offerte. C'est aux blancs de jouer : les blancs jouent et gagnent. On rappelle que les prises sont obligatoires et que l'on peut prendre en avant et en arrière...



EN BREF !



Ca, c'était avant... Quoique...

Janvier : taux d'incidence, gestes barrières, dépistage, isolement, pandémie, masque : autant de mots qui étaient dans toutes les conversations il n'y a pas si longtemps.

Rappelez-vous le 28 janvier 2022, la mairie prêtait la salle des assemblées à la Croix Rouge qui proposait un dépistage tout en douceur aux enfants et aux adultes.



Au revoir Monsieur ...

Décembre : un ancien de Glisy nous a quittés. Jacques Bigot âgé de 83 ans est décédé le 30 décembre 2021.

Ancien combattant, porteur de drapeau présent à toutes les cérémonies commémoratives, membre de la chorale très apprécié et grand farceur, un bel hommage lui a été rendu en présence de nombreux anciens combattants et de leurs drapeaux tricolores.



Glisy, premier de classe

Avril : à l'occasion du premier tour des élections présidentielles le 10 avril 2022, la commune de Glisy a affiché un taux de participation de 88,56 % des inscrits, soit 472 votants sur 533, le taux le plus élevé des 39 communes d'Amiens Métropole.

Il faut reconnaître que, traditionnellement, les habitants de Glisy se déplacent pour exercer leur droit de vote.



Quand le 9^e art et la musique se marient !

Octobre : le 18 octobre 2022, était projeté dans la salle Saint-Exupéry, sur écran géant, une bande dessinée sans bulle dont l'histoire était rythmée par la quarantième symphonie de Mozart interprétée par l'Orchestre de Picardie.

Un parfait unisson entre le dessin et la musique qui a ravi le public jeune et moins jeune.



La lecture près de chez vous !

Décembre : près du parking de la mairie, trône depuis quelques semaines, une magnifique boîte à lire qui met dorénavant à la disposition de tous des livres, des magazines, des bandes dessinées ou même des dvd, apportés par des généreux donateurs.

L'occasion de découvrir de nouvelles lectures et de redonner une vie aux livres déjà lus !



Eunice, Franklin : des noms pas si doux...

Février : la commune n'a pas été épargnée en février après le passage de deux tempêtes Eunice et Franklin qui ont laissé quelques souvenirs de leur passage dans le marais de Glisy.

Si certains arbres ont pu être évacués, ce n'est pas le cas d'un gros peuplier tombé dans l'étang sous les rafales de vent violent. Il fait aujourd'hui partie du décor des marais et fait la joie des oiseaux qui ont trouvé là, une nouvelle cachette ou un nouveau promontoire.



Le 9 n'est plus ...

Novembre : la maison du 9 rue Neuve est tombée sous les coups de la pelle-mécanique. Cette maison rongée par l'humidité et rachetée par la mairie après le décès de sa propriétaire ne pouvait pas être réhabilitée en l'état. Décision a été prise par le Conseil municipal de la déconstruire avant qu'elle ne s'effondre !



Le passé présent

Juin : à l'occasion de travaux le long de la RD 1029, devant l'aérodrome, l'entreprise Eurovia en charge du chantier de la voie verte a découvert en juin un obus de 30 cm, vestige d'une période de l'histoire passée, la première guerre mondiale qui a durement touché la région.



Envole-moi !

Septembre : la 25^e fête du vent s'est déroulée sur l'aérodrome de Glisy, quelques jours après un nouveau titre des Amiénois du Club de cerf-volant Jules-Verne.

Sous un ciel bleu azur, des cerfs-volants géants, en vol libre ou acrobatiques avec la présence des meilleurs pilotes de la région ont offert un spectacle amusant, coloré et rythmé aux petits et grands venus nombreux.



Frelon comme fléau...

Mai : le frelon asiatique est très friand d'insectes parmi lesquels les abeilles, riches en protéines. Ils se placent à l'entrée des ruches, en vol stationnaire et se ruent sur les abeilles, les capturent avec leurs longues pattes, les emmènent dans leur nid pour les donner à manger aux larves, sous forme d'une boulette. Bilan très lourd pour Glisy : les deux ruches ont été décimées.



Le Christ ressuscité

Juin : dans le cadre du réaménagement paysager du rondpoint de Glisy, le Christ s'est lui aussi fait une beauté. Retiré du sol, il a subi un soin anti rouille et un véritable lifting avec de nouvelles couleurs lumineuses. Tout neuf, il a retrouvé sa place et domine, majestueux, l'entrée Est du village.

Le prêtre de la paroisse de saint Domic est venu le bénir le 18 juin 2022 matin.



Halte à Glisy

Sur le marais de Glisy, près de 115 espèces d'oiseaux ont été observées dont 80 le fréquentent régulièrement soit pour nicher, soit pour faire une halte durant leur migration. Ce jour de début d'hiver, c'est un couple d'aigrettes, sur une branche de bouleau, qui a retenu l'attention d'un photographe amateur de Blangy.

LA CHAUVE-SOURIS

Cet été 2022 a eu lieu une étude scientifique réalisée par Picardie Nature qui a permis de découvrir que Glisy possède le premier arbre gîte du département utilisé par une espèce de chauve-souris, la Noctule commune.

La Noctule commune (*nyctalus noctula*) se démarque des 35 autres espèces de chauves-souris de France métropolitaine par sa grande taille. En effet, ce petit mammifère inoffensif au pelage roux mesure entre 6 et 9 cm, lorsqu'elle déploie ses ailes, elle peut mesurer jusqu'à 45 cm d'envergure, pour seulement 45 g.

La Noctule commune est insectivore. Elle se nourrit de papillons, de scarabées et d'autres insectes de taille similaire. Il s'agit d'une espèce dite de "haut-vol" qui se déplace à plus de 25 m de hauteur et qui chasse au-dessus des zones humides comme les marais. Le cycle de vie de la Noctule commune est complexe. Cette espèce migratrice peut effectuer de grandes distances, 1546 km au maximum, entre ses gîtes d'été, se situant à l'est et au nord de l'Europe et ses gîtes d'hiver, se situant à l'ouest de l'Europe. Les noctules sont connues pour être majoritairement arboricoles. Cependant, avec l'urbanisation, certains individus se sont adaptés et sont capables d'utiliser les interstices des bâtiments.

La Noctule commune est aujourd'hui vulnérable et menacée d'extinction. En effet, cette espèce, assez rare dans

la Somme, subit un déclin important de ses populations. En 12 ans, entre 2006 et 2018, on estime que la population française a chuté de 88%. Elle et ses gîtes sont donc strictement protégés. Parmi les menaces qui pèsent sur cette espèce figurent les parcs éoliens, la coupe d'arbres-gîtes, la rénovation de ponts ou de bâtiments mais aussi les changements climatiques.

Afin de protéger cette espèce méconnue, Morgan BOULAY et Antoine PUDEPIECE, avec un groupe de bénévoles très motivés de Picardie Nature, ont réalisé une étude pour découvrir les gîtes utilisés par l'espèce dans le secteur d'Amiens Métropole. Les flux de déplacement des individus ont été suivis. Ces observations ont été réalisées le soir, lors de l'envol des noctules pour aller chasser et le matin, lors du retour au gîte. Grâce à cette méthodologie, un arbre-gîte, un Peuplier noir, a été identifié dans le marais de Glisy abritant jusqu'à 19 individus. Jusqu'alors, la Noctule commune n'était pas connue pour utiliser des peupliers.

Aidez-nous l'été prochain à trouver d'autres arbres utilisés par les noctules dans le marais. La Noctule commune est une espèce qui émet des cris grésillant à longueur de journée et plus intensément durant les 2 dernières heures avant le coucher du soleil. Si vous entendez ces cris dans le marais, n'hésitez pas à contacter Picardie Nature !

Sachez que contrairement aux idées reçues, les chauves-souris ne prolifèrent pas comme les rongeurs, elles ne mettent généralement pas qu'un seul petit par an. Elles sont aussi les alliées du jardinier, leurs crottes riches en azote sont un excellent engrais !

ÉTAT CIVIL



Mariages

- MONTADIER Medhi et TAIBI Myriam le 10 janvier 2022
- AUDENAY Vincent et LOUBIÈRE Charlotte le 28 mai 2022



Naissances

- VERFAILLIE Noraa le 22 avril 2022
- PAILLARD Augustine le 11 mai 2022
- TROISLOUCHES Alice le 12 mai 2022
- ALBERS Maël le 14 mai 2022
- DORCIMON Charly le 7 août 2022
- DEMARQUILLY Liam le 29 août 2022
- BALLOULA Paille-Johana le 24 novembre 2022



Décès

- BIGOT Jacques le 30 décembre 2021
- LION Gérard le 29 juillet 2022
- JUREK veuve RICHE Louise le 20 novembre 2022

BIBLIOTHÈQUE

Toute l'équipe de la Bibliothèque vous accueille dans un espace confort. Venez découvrir les nouveautés, calés dans de confortables fauteuils. Plus de 700 ouvrages sont arrivés dans les rayonnages ! Un manga, une bande dessinée, un film d'animation ou l'actualité littéraire...

Un large choix de lectures et de découvertes pour les petits et les grands. Les adolescents ne sont pas oubliés car une section manga, bd et romans jeunesse sont disponibles à l'emprunt. Une sélection de films et d'albums musicaux est également à votre disposition.

Elisabeth Caron, après 5 ans de bons et loyaux services à la bibliothèque de Glisy, a passé le relai à Mylène Guériot. Les bibliothécaires désolés, Francine, Marie-Laure et Mylène, sont à votre écoute pour nourrir les étagères de toutes vos envies littéraires. Bonne lecture !!!

- Emprunt gratuit sur inscription
- 3 livres, 1 DVD et 2 CD peuvent être empruntés pour un délai de 3 semaines.
- Accès parking
- Ouverture le mercredi de 17h à 19h et le samedi de 11h à 12h






380 exemplaires / Annuel
8 rue Neuve - 80440 Glisy
Tél. : 03 22 38 10 38 - Fax : 03 22 38 12 01
mairie@ville-glisy.fr

Directeur de publication : M. Guy Penaud, Mme Lucrece Pini,
les membres de la commission communication
Conception graphique : www.boeki.fr

Crédits photos : Gliséennes & Gliséens / Couverture et recto de la carte de vœux : Alain Noé
Impression : Pixels Avenue, 03 22 34 28 25, ZI Nord, 53 Avenue Roger Dumoulin, 80080 Amiens



**BONNE
ANNÉE
2023!**